



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SANCTION « B » 2024 – 2025

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Personne contact	
Telephone	
Club	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	

2. INFORMATION SUR LE TOURNOI

Nom du tournoi	
Date	
Organisateur	
Province ou territoire invité	
Directeur du tournoi	
Arbitre en chef/juge en chef	
Superviseur provincial/territorial	
Groupes d'âges	

3. Site

Nom du site	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SANCTION « B » 2024 – 2025

4. ACCORD POUR ÉVÉNEMENT « SANCTIONNÉ-B »

En signant cet accord, l'organisateur accepte les modalités suivantes:

1. Respecter les termes de cette entente
2. Organiser l'événement conformément à la Politique de sanctions et règles de tournois.
3. Assumer l'entière responsabilité de l'organisation de l'événement et de tous les coûts, dettes, dépenses, pertes, dommages ou blessures aux biens ou aux personnes qui pourraient résulter de l'organisation ou de l'exécution de l'événement ou de la participation à l'événement à quelque titre que ce soit. Ce faisant, l'organisateur doit s'efforcer de minimiser la possibilité de telles pertes. Judo Canada ne fournira pas d'assurance responsabilité à l'organisateur.
4. Afficher sur la première page du devis technique le texte « Sanction de niveau « B » par Judo Canada » ainsi que le logo officiel de Judo Canada.
5. Accepter d'utiliser un système d'inscription en ligne fourni par Judo Canada et d'afficher les inscriptions en ligne une semaine avant l'événement.
6. L'organisateur doit fournir une preuve d'assurance responsabilité à Judo Canada.
7. Gérer le système électronique de gestion des tournois approuvé par Judo Canada.
8. Soumettre les résultats et un rapport simplifié du tournoi tel que défini dans la *Politique de sanctions et règles de tournois*.

Si l'une de ces conditions n'est pas respectée ou n'est pas acceptée, le tournoi n'est pas admissible à une sanction de niveau « B ». La demande pour un tournoi sanctionné de niveau «B» doit être envoyée directement au bureau de Judo Canada avec une copie conforme aux bureaux provinciaux/territoriaux respectifs. La date limite de soumission pour la saison à venir est la fin de la saison en cours, soit le 31 août.

Nom	
Signature	
Date	

5. DOCUMENTS À SOUMETTRE

- 1. Formulaire de demande signé
- 2. Version préliminaire du devis technique (version WORD préférée)